

A l'attention de Mr Loïc MOLLET
Directeur de l'ARS de l'Isère
ARS de l'Isère
Délégation départementale de l'Isère
17-19 rue Commandant l'Herminier
38000 Grenoble

Grenoble, le 14/02/2023

Monsieur le Directeur,

Comme vous le savez, notre association milite depuis de nombreuses années pour améliorer la qualité de vie des personnes âgées.

À plusieurs reprises, nous avons attiré l'attention de vos services sur la situation des établissements médico-sociaux et plus particulièrement sur ceux des EHPAD. Nous avons d'ailleurs saisi Mr le Préfet de l'Isère d'une proposition d'organiser une rencontre départementale sur la situation des EHPAD. Notre association, qui participe également à de nombreuses instances, mesure toute l'importance des actions territorialisées tant au niveau des soins que de la prise en charge des personnes à domicile ou en établissement.

C'est pourquoi, au vu du fonctionnement des parcours de soins dans notre département, nous proposons que, territoire par territoire, se prennent des décisions permettant de ne plus envoyer systématiquement les personnes âgées dans les services d'urgences.

En effet, que ces personnes viennent de leur domicile ou de l'établissement pour personnes âgées, l'accueil dans les services d'urgence constitue bien souvent une prise en charge inadaptée qui contribue, par ailleurs, à la saturation de ces services. Nous proposons donc qu'à l'échelon territorial en lien avec vos services et ceux du Conseil Départemental, des communautés de communes, et des CPTS se conduise une réflexion pour permettre de trouver des solutions acceptables par tous.

Nous envisageons plus particulièrement de soumettre cette proposition à l'ensemble des CVS et des directeurs d'EHPAD du Département.

En collaboration avec ALMA Isère et dans la continuité de nos récents échanges, nous restons à votre disposition pour une rencontre.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer, Monsieur le Directeur, nos sincères salutations.

Edmond-Jean MENOUD
Président

